



Communiqué de presse

Embargo: 15.07.2014, 9:15

20 Situation économique et sociale de la population

N° 0351-1406-70

Evolution de la pauvreté en Suisse de 2007 à 2012 : résultats de l'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC)

Une personne sur 13 touchée par la pauvreté monétaire en Suisse en 2012

Neuchâtel, 15.07.2014 (OFS) – **Selon les derniers résultats de l'Office fédéral de la statistique (OFS), la pauvreté monétaire touchait quelque 590'000 personnes en Suisse en 2012. Parmi celles-ci, près de 130'000 exerçaient une activité rémunérée. Les personnes élevant seules des enfants, les personnes peu formées et celles vivant dans des ménages sans activité rémunérée sont les plus touchées. Le taux de pauvreté a reculé de 1,6 point depuis 2007.**

En 2012, 590'000 personnes étaient touchées par la pauvreté monétaire en Suisse, soit 7,7% de la population résidante permanente vivant dans un ménage privé. Le seuil de pauvreté moyen était d'environ 2200 francs par mois pour une personne seule et d'environ 4050 francs par mois pour un ménage comprenant deux adultes et deux enfants. Ce montant doit couvrir les frais de l'entretien général (alimentation, habillement, soins corporels, frais de transport, dépenses de loisirs, etc.) et le coût du logement et des assurances, mais pas les primes d'assurance-maladie obligatoire.

Avoir un travail rémunéré protège efficacement contre la pauvreté

Comme les précédentes années, les groupes les plus exposés étaient les personnes élevant seules des enfants (16,5%), les adultes vivant seuls (17,9%), les personnes sans formation postobligatoire (13,9%) et celles vivant dans un ménage dont aucun membre n'exerce une activité rémunérée (20,2%). Si les personnes de 65 ans ou plus présentent elles aussi un taux de pauvreté élevé (16,4%), il convient d'interpréter ce chiffre avec prudence, étant donné que ce taux est calculé en fonction des revenus uniquement. Or, les personnes âgées sont plus nombreuses à disposer d'une fortune, dans laquelle elles peuvent puiser. Les personnes vivant dans un ménage dont plusieurs membres travaillent présentent en général les taux de pauvreté les plus faibles.

Indépendamment de ces résultats, il faut relever que l'exercice d'une activité rémunérée constitue en soi une protection efficace contre la pauvreté: le taux de pauvreté de la population active occupée

était nettement plus bas que celui des personnes non actives occupées de 18 ans ou plus (3,5% contre 15,7%). Quelque 130'000 personnes actives occupées étaient cependant touchées par la pauvreté en 2012.

La pauvreté a diminué entre 2007 et 2012

La pauvreté de la population totale n'a pratiquement pas changé par rapport à l'année précédente (7,4%). Elle affiche un recul de 1,6 point depuis le début du relevé des données 2007 (9,3%). Le taux de pauvreté de la population active occupée a dans le même temps diminué de 1,3 point, à 3,5%.

Le risque de pauvreté est plus faible en Suisse que dans l'Union européenne

Pour pouvoir comparer la situation en Suisse avec celle d'autres pays européens, on a recours au taux de risque de pauvreté. Ce dernier s'élève à 15,9% pour la Suisse, contre 16,9% en moyenne pour l'Union européenne. Quant au bien-être matériel, mesuré par le taux de privation matérielle sévère, la Suisse présente même la valeur la plus basse de tous les pays, à savoir 0,8% (moyenne de l'UE: 9,9%).

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE
Service de presse

.....
Renseignements:

Martina Guggisberg, OFS, Section Analyses sociales, tél. : +41 58 46 36238,
e-mail : Martina.Guggisberg@bfs.admin.ch
Stephan Häni, OFS, Section Analyses sociales, tél. : +41 58 46 36295,
e-mail: Stephan.Haeni@bfs.admin.ch

.....
Nouvelles parutions:

La pauvreté en Suisse: Résultats des années 2007 à 2012, n° de commande : 852-1200, Prix : gratuit

.....
Service de presse OFS, tél. : +41 58 46 36013, e-mail : kom@bfs.admin.ch

Commandes de publications : tél. : +41 58 46 36060, fax : +41 58 46 36061,
e-mail : order@bfs.admin.ch

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse <http://www.statistique.admin.ch> > [Thèmes](#) > [20 - Situation économique et sociale de la population](#)

Abonnement aux communiqués de presse sous forme électronique (PDF) à l'adresse : www.news-stat.admin.ch

.....
Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

L'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC)

La présente analyse se base sur l'enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC (Statistics on Income and Living Conditions), enquête coordonnée au niveau européen à laquelle participent chaque année plus de 30 pays. Elle a pour objectif d'étudier la distribution des revenus, la pauvreté, l'exclusion sociale et les conditions de vie au moyen d'indicateurs comparables au niveau européen. La population de référence est constituée de la population résidante permanente dans les ménages privés. Les personnes qui participent à l'enquête sont interrogées durant quatre années consécutives. Ceci permet de décrire les étapes importantes des trajectoires individuelles et d'étudier l'évolution des conditions de vie.

Concepts de pauvreté

Pauvreté: La pauvreté monétaire peut se définir selon deux approches courantes: l'approche absolue et l'approche relative. Le **taux de pauvreté** se réfère à un seuil «absolu»: sont considérées comme pauvres les personnes qui n'ont pas les moyens financiers d'acquérir les biens et services nécessaires à une vie sociale intégrée. Il s'agit donc d'une approche de la pauvreté qui fait référence au minimum vital social. Le taux de pauvreté constitue ainsi une base pour l'évaluation de la politique sociale. Le seuil de pauvreté se compose d'un montant forfaitaire pour l'entretien, les frais individuels de logement et de 100 francs par mois et par personne à partir de 16 ans pour d'autres dépenses.

Le **taux de risque de pauvreté** se base sur un seuil «relatif»: sont considérées comme présentant un risque de pauvreté les personnes dont le revenu disponible équivalent est sensiblement inférieur au niveau habituel des revenus dans le pays considéré. La pauvreté est donc considérée comme une forme d'inégalité. Par convention, le seuil de risque de pauvreté est fixé par l'Union européenne à 60% de la médiane du revenu disponible équivalent (OCDE: à 50%).

Privation matérielle: La privation matérielle sévère se définit comme l'absence, pour des raisons financières, d'au moins quatre éléments parmi les neuf suivants, définis au niveau européen: capacité de faire face à une dépense imprévue d'un montant correspondant au 1/12 du seuil de risque de pauvreté (à 60%) d'un ménage d'une personne (2000 francs pour la Suisse); capacité de s'offrir chaque année une semaine de vacances hors de son domicile; absence d'arriérés de paiement (intérêts hypothécaires ou loyers, factures courantes, mensualités de locations-ventes ou autres remboursements); capacité de s'offrir un repas composé de viande ou de poisson (ou équivalent végétarien) tous les deux jours; capacité de chauffer convenablement son domicile; possession d'un lave-linge (ou accès à un lave-linge); possession d'un téléviseur couleur, possession d'un téléphone, possession d'une voiture.

Autres définitions

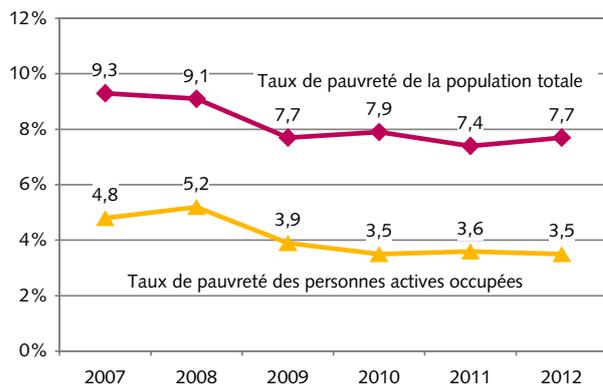
Statut d'activité le plus fréquent: Sont considérées ici comme personnes actives occupées les personnes de 18 ans ou plus qui ont exercé une activité salariée ou indépendante pendant la plus grande partie de l'année civile précédant l'interview (période de référence des revenus selon SILC), c'est-à-dire pendant plus de la moitié des mois.

Médiane: La médiane ou valeur centrale partage l'ensemble des valeurs observées, classées par ordre de grandeur, en deux moitiés de taille égale. Une moitié des valeurs sont au-dessus de la médiane et l'autre moitié au-dessous.

Revenu disponible du ménage: Le revenu brut du ménage est constitué des revenus de l'ensemble des membres du ménage (revenus d'une activité salariée ou indépendante, rentes et transferts sociaux, revenus de la fortune, etc.). Les revenus relevés dans l'enquête SILC 2012 se réfèrent à l'année 2011. Le revenu disponible du ménage se calcule en déduisant du revenu brut les dépenses obligatoires, à savoir les cotisations aux assurances sociales, les impôts, les primes d'assurance-maladie obligatoire et les pensions alimentaires payées. Les éléments de fortune éventuels ne sont par contre pas pris en compte dans le calcul du revenu.

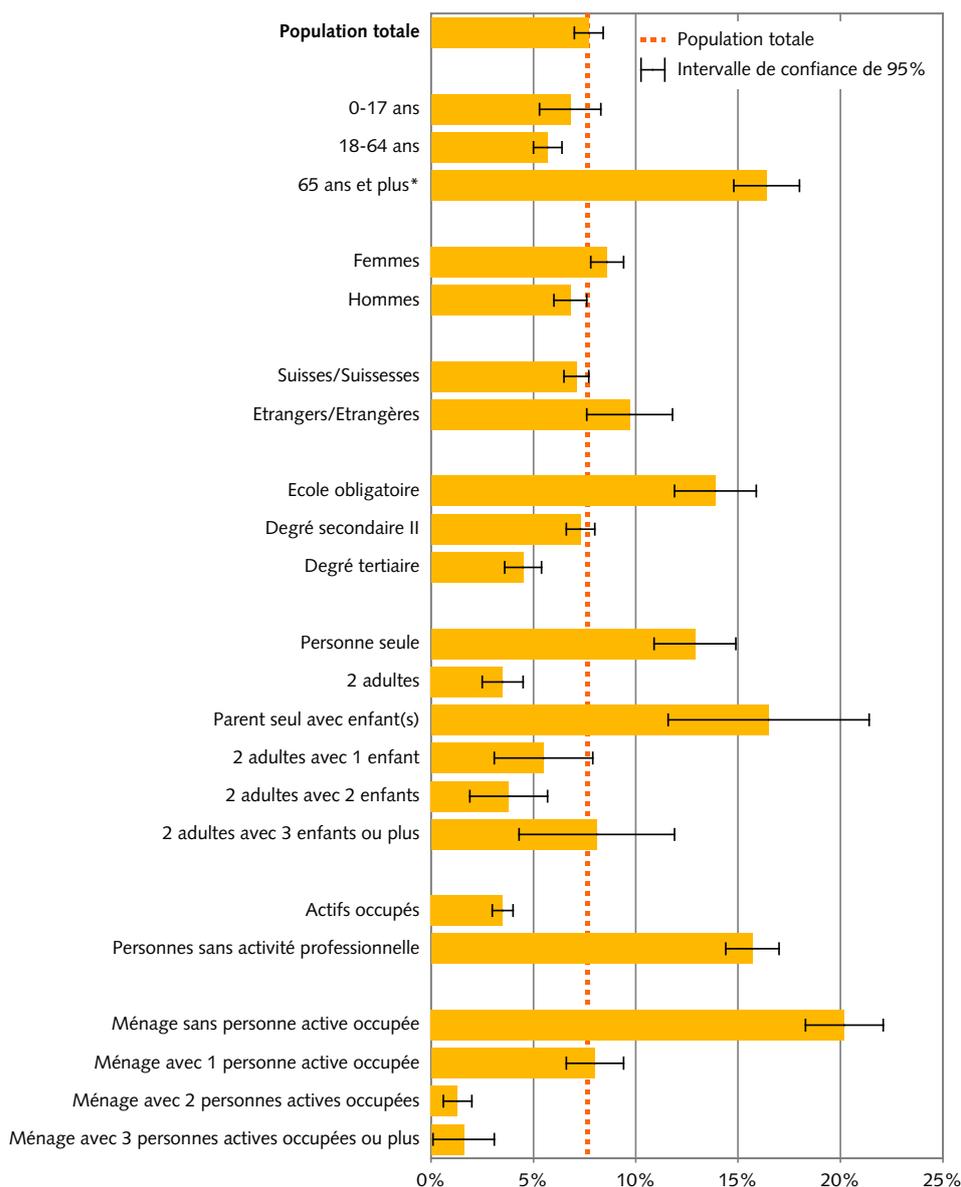
Revenu disponible équivalent: Le revenu disponible équivalent se calcule à partir du revenu disponible du ménage en tenant compte de la taille et de la composition de ce dernier. Pour tenir compte des économies d'échelle (une famille de quatre personnes ne doit pas dépenser quatre fois plus qu'une personne seule pour assurer le même niveau de vie), on attribue un facteur de pondération à chaque membre du ménage: soit le poids 1 à la personne la plus âgée du ménage, le poids 0,5 à toute autre personne âgée de 14 ans ou plus et le poids 0,3 à chaque enfant de moins de 14 ans (échelle OCDE modifiée). Le revenu disponible équivalent ainsi obtenu est attribué à chaque membre du ménage.

Evolution du taux de pauvreté, population totale et population active occupée, 2007-2012 G 1



Les personnes actives occupées correspondent ici aux personnes âgées de 18 ans et plus qui, dans l'année précédant l'enquête, ont eu une activité dépendante ou indépendante durant plus de la moitié des mois (statut d'activité le plus fréquent).

Source: OFS - Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC, sans prise en compte du loyer fictif © OFS, Neuchâtel 2014



Ces résultats se basent sur une distribution de personnes; les variables concernant les ménages se réfèrent à des personnes vivant dans un ménage qui présente ces caractéristiques. Les variables portant sur la formation et le marché du travail ne sont relevées que pour les personnes de 18 ans ou plus. Sont considérées comme des enfants les personnes âgées de moins de 18 ans ainsi que les personnes de 18 à 24 ans qui sont économiquement inactives et qui vivent avec leur père et/ou leur mère. Les personnes actives occupées correspondent aux personnes âgées de 18 ans et plus qui, l'année précédant l'enquête, ont eu une activité dépendante ou indépendante durant plus de la moitié des mois (statut d'activité le plus fréquent).

L'intervalle de confiance permet de déterminer si les différences entre deux valeurs sont significatives. Exemple: le taux de pauvreté des hommes se chiffre à 6,8% (± 0,8), celui des femmes à 8,6% (± 0,8). Les intervalles de confiance de ces deux groupes sont respectivement compris entre 6,0% et 7,6%, et 7,8% et 9,4%. Ils ne se recoupent donc pas. La différence observée est par conséquent statistiquement significative.

* Il convient d'interpréter ce chiffre avec prudence, étant donné que ce taux est calculé en fonction des revenus uniquement. Or, les personnes âgées sont plus nombreuses à disposer d'une fortune, dans laquelle elles peuvent puiser.

Source: OFS - Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC, version 14.04.2014, sans prise en compte du loyer fictif

© OFS, Neuchâtel 2014